PASS'JEUNESSE

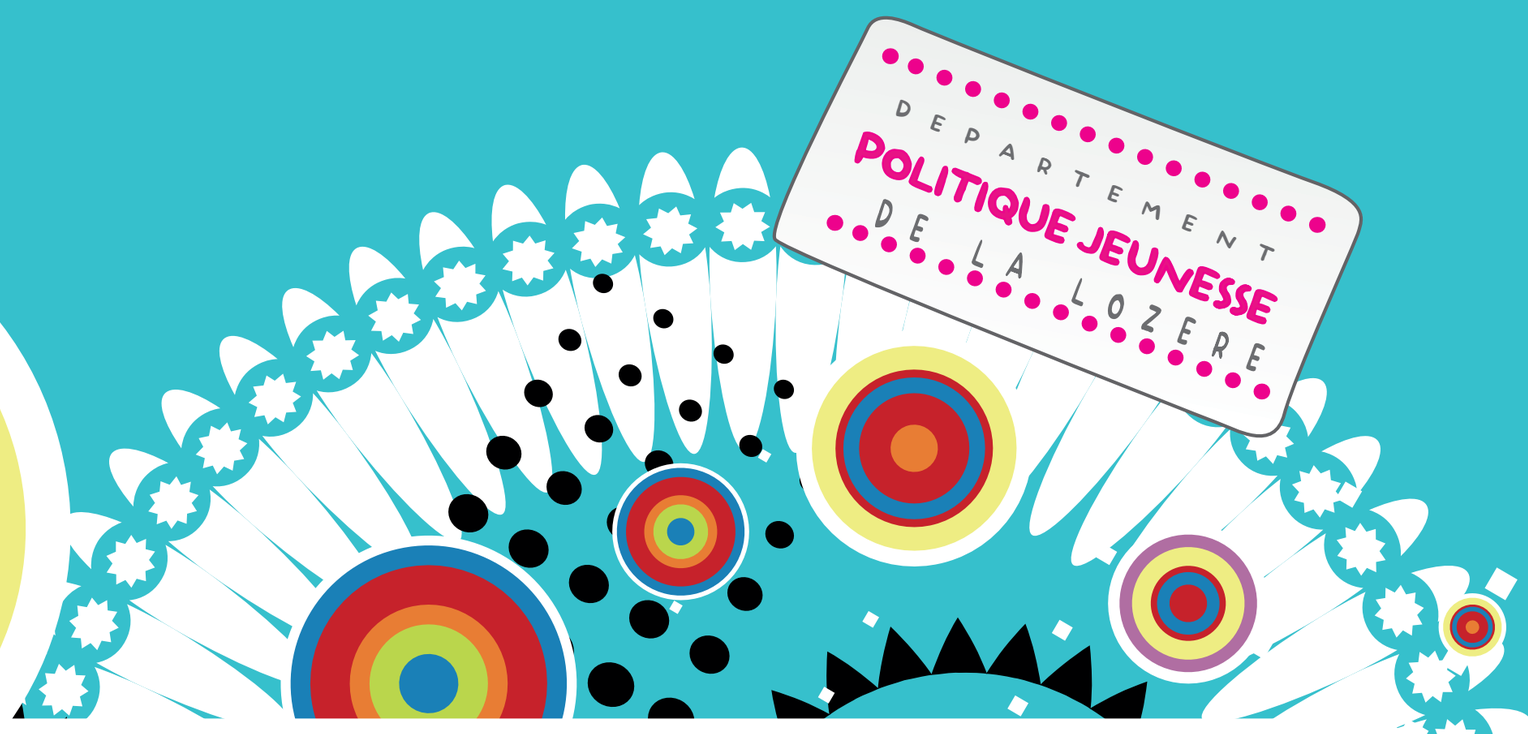

Le Département avec et pour les jeunes

Afin de faciliter l'accès des jeunes lozériens aux activités sportives, culturelles et de loisirs, le Pass'jeunesse est un chéquier de réduction à destination des collégiens d'une valeur de 60 € accessible au prix de 10 € :

6 chèques « SPORT » d'une valeur de 5 €, valables pour :
- l'adhésion à un club sportif agréé (hors temps scolaire)
- des activités sportives saisonnières (ski, canoë, accrobranche...)
- des entrées en piscines municipales (carte d'abonnement uniquement)

6 chèques « CULTURE/LOISIRS » d'une valeur de 5 €, valables pour :
- des entrées pour des concerts, spectacles, parcs, musées ou grottes
- l'adhésion à un club (théâtre, musique, cirque, poterie, peinture, chant)
- des entrées au cinéma (carte d'abonnement uniquement)

Comment ça marche ?

1 – Commandez et payez votre Pass'jeunesse en ligne sur le site internet du Département www.lozere.fr à partir du 2 septembre 2024.

2 – Recevez votre Pass'jeunesse par envoi postal début septembre.

3 – Consultez le guide des partenaires conventionnés sur le site internet du Département : www.lozere.fr

4 – Utilisez vos chèques tout au long de l'année scolaire (du 02/09/2024 au 31/08/2025) auprès des partenaires conventionnés. La valeur faciale du/des chèque(s) viendra en déduction du prix de la cotisation ou de l'entrée.

Plus de renseignements au **04 66 49 95 52** ou **jeunesse@lozere.fr**

Conception : CD48 - Impression : copyrel recto verso - avril 2024

S'épanouir, en Lozère, naturellement !

lozère
LE DÉPARTEMENT